

L'Écho des Bruyères



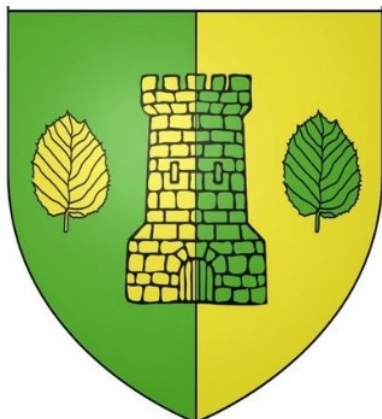
Mairie de Fayet-le-Château
04 73 70 93 04

Avril 2026, n° 51

Une nouvelle équipe, une nouvelle présentation pour ce journal de la commune. Une formule simplifiée, mais qui ne manquera pas de s'étoffer et peut-être s'enrichir de nouveaux graphismes lorsque nous aurons pris nos marques. Nous espérons cependant qu'il vous apportera plaisir et intérêt, tout comme nous-mêmes en ressentons profondément pour tout ce qui concerne Fayet.

Sommaire

L'origine du blason de Fayet (page 1)
Le conseil municipal (p. 2)
Les dossiers en cours (p. 3 et 4)
Retour aux sources (p. 5)
Hommages (p. 5)
Agenda et adresses utiles (p. 6)



Un peu d'histoire...

Le blason de Fayet-le-Château

En 1985, M. Prulière, maire de l'époque, informe le Conseil municipal que « Monsieur Michel Guillaumin, héraldiste, a réalisé pour la commune de Fayet la composition du blason afférent à notre localité.

Description héraldique : parti de sinople et d'or, à la tour de sable, accompagnée de deux feuilles de hêtre de l'un en l'autre.

Symbolisme : la tour rappelle celle de Seymiers, fief des seigneurs du même nom, suzerains du lieu en 1334. La partition « parti » indique les deux fiefs de la commune : Sémiers et la Foresterie, où furent possessionnés les seigneurs de Sémiers, à Seymiers (1334), de la Barge, à la Foresterie (1391) et de Montmorin pour les deux fiefs réunis (1662). La feuille de hêtre symbolise l'étymologie de fayet : fayard (fagus en latin).

Le Conseil municipal adopte cette composition comme blason de notre commune, en souvenir de son passé. »

Source : registres municipaux

Le conseil municipal

La nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions le 21 mars 2026.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont fait confiance pour ce nouveau mandat. Nous serons à l'écoute de chacun des habitants, dans le respect de leurs droits et de leurs devoirs.

Nous sommes totalement conscients des responsabilités qui nous incombent, et nous mettrons tous nos efforts pour que notre commune reste un havre de paix, harmonieux et serein.

Liste conseil municipal

Liste Fayet : vers un retour aux sources :

Jean-Michel Triay, maire
Yvette Munier Genelier, 1^{er} adjoint
Loïc Mye, 2^{ème} adjoint
Gisèle Dutheil 3^{ème} adjoint
Roland Prullière conseiller
Clémence Dautzat conseillère
Frédéric Dutheil conseiller
Christine Boyer conseillère
Patrice Gayot conseiller
Liste Tous fayétois
Bruno Valladier conseiller
Michelle Steinert conseillère



Jean-Michel Triay

Monsieur le Maire reçoit les lundis et mardis sur rendez-vous.

Monsieur le Maire de Fayet-le-Château, qui êtes-vous ?

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, j'ai 47 ans et je suis papa de trois jeunes garçons de un, cinq et sept ans. Titulaire d'officine pendant plus de dix ans, je suis pharmacien adjoint depuis 6 ans à la pharmacie de Cunlhat.

Ma famille maternelle est originaire de Viverols ; de toutes ces vacances d'été passées avec mes grands-parents, je me souviens des grandes remorques de foin sur lesquelles je montais et des longues randonnées cyclistes au col des Supeyres ou des Pradeaux. M'installer à Fayet-le-Château a été comme un retour aux sources et surtout un véritable coup de cœur pour notre commune, son calme et son environnement

Comme l'ensemble de l'équipe municipale, je n'avais pas prévu de m'engager pour la commune, mais les événements en ont décidé autrement. Aujourd'hui je suis fier de travailler pour vous et notre équipe fera tout pour être à la hauteur de la tâche que vous nous avez confiée.

Notre ambition sera d'être au plus proche de vous, pour un Fayet rural et authentique. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Les dossiers en cours

La Gravière



Lundi 23 mars, nous avons rencontré les six entreprises qui doivent nous envoyer un devis pour les travaux imposés par la Préfecture.

Le montant sera très supérieur à celui prévu lors de la réunion publique de décembre 2025 (annoncé alors à environ 76000€ HT), en raison du volume de boues estimé.

Anthony Egéa, animateur rivière à la Communauté de communes, a expliqué les impératifs (vidange sur l'année 2026, en s'y prenant avant d'éventuels arrêtés de sécheresse, et non autorisée à partir de novembre, par siphonage car vanne non fonctionnelle, avec un débit inférieur à 30 litres/seconde). Une deuxième phase des travaux se fera une fois les boues sèches : évacuation dans un rayon de 1km, ou regroupées au centre de l'étang pour former un îlot protecteur de la faune et de la flore. La pose d'un moine est obligatoire, et possiblement un décanteur avant la vanne de vidange.

Le plan des travaux élaborés par l'équipe de Billom Communauté peut vous être envoyé sur simple demande par mail, ou consultable en mairie.

C'est un gros chantier, mais la Gravière fait partie de notre patrimoine fayétois, et nous avons tous à cœur de faire le maximum pour la conserver.



Travaux à Tiercelet

envisagée.

Des travaux de soutènement prévus par la municipalité précédente ont été effectués courant mars 2026 : de grosses pierres menaçaient de tomber sur un terrain privé en-dessous. Une aire de stationnement a ainsi pu être créée à cet emplacement. L'entreprise Delavet a effectué le travail pour un montant de 12360€ qui doivent lui être payés (une subvention de 7500€ a déjà été encaissée en 2025). Pour sécuriser le lieu, une barrière de protection devra être

Maisons d'accueil pour personnes âgées

Des poêles ont été installés en 2026 dans toutes les maisons par la municipalité précédente. Toutefois le chauffage des étages est encore insuffisant. Un kit deux zones pourrait résoudre le problème. Nous attendons des devis.

La pompe à chaleur de l'une des maisons d'accueil ne fonctionne pas depuis novembre : le circulateur ou la carte mère, changés en mars 2025 dans le cadre de la garantie, sont hors service. La vérification faite par un professionnel n'a pas aboutie. C'est un problème coûteux qui doit pourtant être résolu. Dossier en cours.

D'autre part, chaque maison est dotée d'une deuxième pompe à chaleur qui produit l'eau chaude, ce dont les locataires n'étaient pas informés, et n'a fait l'objet d'aucun entretien depuis six ans. Ceci devra aussi être résolu.

Nous avons découvert d'autres dysfonctionnements (problèmes d'électricité, seuils inadaptés, lavabos instables, dalles de faux plafond qui se soulèvent par grand vent, lumières extérieures à déclenchement trop sensible et bruyantes...) À suivre !

Arceaux de stationnement pour vélos

Quelques jours avant notre prise de fonctions, nous avons découvert ces huit arceaux.

Installés devant la mairie, devant la boulangerie, au début du chemin d'accès à la salle des fêtes et devant une maison d'accueil pour personnes âgées, certains prennent des places de parking, déjà en nombre réduit.

À raison de deux vélos par arceau, il y a donc la possibilité de garer désormais seize vélos dans le bourg.

Peut-être sera-t-il judicieux d'en déplacer quelques-uns.



André Prulière : premier maire de Fayet (1791)

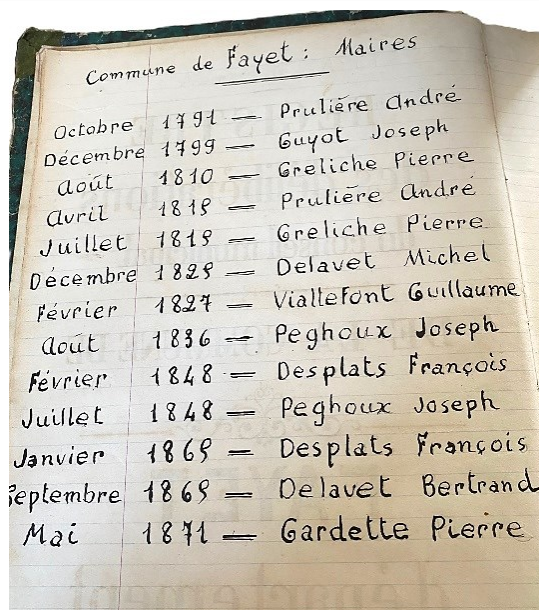
Tailleur de pierre, marié à Anne Fontbertasse, qui tient l'auberge, il a 39 ans lorsqu'il présente le Cahier de Doléances à Clermont (1789).

En 1791, les communes sont créées. André devient le premier maire de Fayet. Sa fonction est limitée, car les seigneurs sont encore en place et le clergé puissant, mais leur arrogance s'atténue : ils sont dans l'incertitude du lendemain.

Le 22 août 1792, lui et le Conseil municipal reçoivent le nouveau curé, Maisonneuve, qui a refusé de prêter serment à la constitution et quitte définitivement la commune.

Le 1er janvier 1793, André signe le procès-verbal de remise des registres de la paroisse à la Maison commune. Il est premier officier de l'état-civil qui vient de se créer.

(Source : mémoires d'André Prulière, maire de Fayet et descendant du premier cité ci-dessus, avec l'autorisation de J-P Prulière.)



Commune de Fayet : Maires		
Octobre	1791	— Prulière André
Décembre	1799	— Guyot Joseph
août	1810	— Greliche Pierre
Avril	1818	— Prulière André
Juillet	1818	— Greliche Pierre
Décembre	1828	— Delavet Michel
Février	1827	— Viallefont Guillaume
août	1836	— Peghoux Joseph
Février	1848	— Desplats François
Juillet	1848	— Peghoux Joseph
Janvier	1868	— Desplats François
septembre	1868	— Delavet Bertrand
Mai	1871	— Gardette Pierre

Hommages aux Fayétois

décédés entre le 1^{er} janvier et le 15 avril 2026 (avec l'autorisation des familles)

Mme Jeannine Fournet née Faugeras
(26 /11/1934 – 28/02/2026)

M. Gérard Bourguelle (17/12/1933 – 14/02/2026)

Lorsqu'il a découvert le site du château de Seymiers, lui qui venait du Nord, il a été fasciné par le lieu, la beauté des paysages et le calme de notre campagne.

Depuis 1972, il n'a jamais manqué de venir passer tous les étés à Fayet, en compagnie de sa femme, ses enfants et petits-enfants.

Habile en toutes sortes de travaux, il a réalisé, sur les dessins de M. Ronfaut, les vitraux de notre église.

Il aimait la nature, le chant des oiseaux, les blocs de granit environnants. Il repose désormais auprès d'eux dans le cimetière de la commune.

Agenda

Comme l'an dernier, la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS Entre Limagne et Livradois)** souhaite proposer des ateliers, encadrés par des professionnels de santé du territoire, sur la période du 26 mai au 25 juin, les mardis et jeudis de 14h30 à 16h30. Se renseigner auprès de la mairie.

<https://www.cpts-entrelimagneetlivradois.fr/projets/1067>

Le **Relais petite enfance de Billom Communauté** organise un atelier Pays d'Art et d'Histoire avec Denis CIBIEN le mardi 16 juin à la salle des fêtes de Fayet de 10h à 11h.

Thème : « Peinture murale »

Informations : 3, impasse du Beffroi (accès par la place de la Prévôtat) - 63160 BILLON

04 73 73 43 28

rpe@billomcommunaute.fr

Adresses utiles

A Isserteaux : Cabinet d'infirmières:

Rachel MARECAL et Naïma BONHOMME
26 Grand-Rue, local au rez-de-chaussée de la mairie 07.62.70.12.30

A Saint-Dier :

Cabinet Kinésithérapeutes (GUITTON, BIENAIME)

8 rue de l'Octroi 04 73 53 09 00

Centre de santé CH Billom

3 Boulevard Saint-Roch, 63160 Billom
09 73 03 04 32

Du lundi au vendredi de 8h à 18h30, sur rendez-vous, pour enfants et adultes du territoire (consultations de médecine générale, gynécologie, vaccinations, bilan de santé, etc.). Créneaux disponibles pour les consultations d'urgence.

Contact mairie : 04 73 70 93 04

secretariat@fayetlechateau.fr

Heures d'ouverture : Lundi 13:00/16:00

Jeudi 9:00/12:00

Edité par la mairie de Fayet-le-Château

Directeur de publication : Jean-Michel Triay, maire de la commune. Conception : Gisèle Dutheil

Dépôt légal : avril 2026

Prochain numéro prévu en juillet 2026

Cette brochure d'avril éditée par la municipalité vous est distribuée dans votre boîte aux lettres. Pour les prochains numéros, les choix de réception faits lors de la dernière enquête sont conservés (version papier ou PDF). Pour tout changement, merci d'envoyer un email à la mairie : secretariat@fayetlechateau.fr

Si vous n'avez pas répondu au sondage précédent, vous continuerez à recevoir la version papier. Quel que soit votre choix, l'Echo des bruyères reste disponible sur Iliwap et le site de la mairie.